

CONTRAT D'ENGAGEMENT

Fromages de chèvre

pour 20 livraisons du 23 mars 2016 au 14 décembre 2016

Entre **Les adhérent(e)s**

Noms répertoriés au bas du contrat

Et, **Le producteur**

Nom : Carole & Christophe ANSEL

Adresse : La chèvrerie du Châtelard
38112 MÉAUDRE
☐ 04 76 50 67 75
06 71 06 40 71
06 75 32 81 18
e-mail christophe@chevrerie Duchatelard.com

La Chèvrerie du Châtelard produit des fromages de chèvre et est engagée auprès d'un organisme certificateur de l'agriculture biologique.

Entre les adhérent(e)s et le Producteur, il est convenu ce qui suit :

Objet de l'engagement

L'adhérent(e) s'engage à acheter au Producteur les produits ci-après à une date et un lieu fixés à l'avance, aux prix ci-après et à effectuer une ou plusieurs permanence(s).

Le Producteur s'engage à produire et livrer les paniers aux prix, dates et lieux convenus.

Quantité à livrer à l'adhérent(e) à dater de son inscription ce jour, pour **un panier de 11 €** ou de **6,60 €** ou (et) **du fromage blanc pour 3,70 €** ou (et) **des faisselles à 3,70 €** :

soit **un panier de 11 €** (prix moyen sur la durée du contrat), au choix :(exemple dessous mais peut être complement différents, c'est juste pour avoir une idée de la quantité

- 4 fromages (frais 120g / crémeux 90g, sec 70g, assaisonné : ail & fines herbes, ciboulette, oriental) + une faisselle
- 4 fromages (frais/crémeux, sec, assaisonné) + une tomme 280g
- 3 fromages + un morceau de tomme du Cray (300gr) à ajuster
- 1 pyramide + 4 fromages
- 1 pyramide + 2 fromages + 1 faisselle
- 1 tomme + 300 gr de tomme du Cray

Selon la saisonnalité des produits.

soit **un panier de 6,60€** (prix moyen sur la durée du contrat), au choix :

- 1 pyramide + 1 fromage
- 1 frais + 2 crémeux
- 2 frais ou assaisonnée + 2 mi-secs
- 1 faisselle + 1 pyramide
- 250g tomme + 1 fromage
- 1 fromage blanc battus + 2 secs
- 250gr Brie + 2 fromages

Selon la saisonnalité des produits.

soit **un panier de 3,70€** au choix :

- 1 pot de 500g de fromage blanc battu
- 6 faisselles (600g)

soit **un panier de 3,75€** de 2 fromages frais

soit **un panier de 2€** le litre de lait

Conditions de règlement

Le règlement s'effectuera à la signature du présent contrat pour la totalité des sommes dues au titre de la **période d'engagement, du 23 mars 2016 au 14 décembre 2016 inclus, soit 20 livraisons.**

L'adhérent(e) pourra opter pour un règlement unique selon le total de son inscription ou émettre deux ou trois chèques, précisant la date d'encaissement, en accord avec le Producteur.

Livraisons

Dates:

**23/03;05/04;20/04;04/05;18/05;01/06;15/06;29/06;13/07;27/07;10/08;24/08;07/09;21/09;05/10;19/10;02/11;16/11;30/11
14/12**

Soit 20 Livraisons

Les livraisons auront lieu le mercredi de 18h30 à 19h30 à l'adresse et aux dates suivantes:

La Bifurk

2 Rue Gustave Flaubert, 38100 Grenoble

Retards et absences

Les personnes qui ne pourront se rendre sur le lieu de livraison indiqué s'arrangent avec les autres adhérents pour la prise en charge de leur livraison. Toute absence non arrangée donnera lieu au partage du panier entre les adhérent(e)s présents, sans contrepartie.

Charte des AMAP

L'adhérent(e) et le Producteur s'engagent à respecter la Charte des AMAP, consultable sur le site Web : [http://www.alliancepec-rhonealpes.org/site-all/IMG/pdf/Charte AMAP Rhone-Alpes-2.pdf](http://www.alliancepec-rhonealpes.org/site-all/IMG/pdf/Charte%20AMAP%20Rhone-Alpes-2.pdf)

Fait à Grenoble en 3 exemplaires, le mars 2016,
(pour le producteur, l'alliance PEC et la référente de la Bifurk)

** mention manuelle : lu et approuvé*

La Chèvrerie du Châtelard

Janiaud								
Lacorre								
Le Rasle								
Mathias								
Prudhomme								
Riou								
Roussel								
Toullec								
THOMAS/ALLIOT								
CRISTEA/VIGNERON								
FUSCIEN/VILLEMONT								
MAtilde Maltaire								
lezziero monique								
Andrea								
Florence Huet								

Soit

- - petits paniers
- - grands paniers
- - l de lait
- - fromage frais
- - fois les faissells
- - une fois le fromage blanc
- - un alterné. André-Poyaud : 6,6

Avenant au contrat 2015

Ci après, voici un avenant concernant le nombre de livraison pour les personnes indiqués ci après

Le contrat 2015 de Fromages de chèvre

s'étend pour 19 livraisons du 7 avril 2015 au 16 décembre 2015 pour les personnes ci dessous.

**Mme MATHIAS
M CORBINEAU
M JANIAUD**

signature des amapiens

signature du producteur le Gaec la chevrerie du chatelard

Avenant au contrat 2015

Ci après, voici un avenant concernant le nombre de livraison pour les personnes indiqués ci après

Le contrat 2015 de Fromages de chèvre

s'étend pour 16 livraisons du 20 mai 2015 au 16 décembre 2015 pour les personnes ci dessous.

Mme THOMAS/ALLIOT

**M CRISTEA/VIGNERON
M FUSCIEN/VILLEMENT**

signature des amapiens

signature du producteur le Gaec la chevrerie du chatelard

Avenant au contrat 2015

Ci après, voici un avenant concernant le nombre de livraison pour les personnes indiqués ci après

Le contrat 2015 de Fromages de chèvre

s'étend pour 7 livraisons du 23 septembre 2015 au 16 décembre 2015 pour les personnes ci dessous.

**Mme Lezziero monique
M Andréa
M Matilde Maltaire
Florence HUET**

signature des amapiens

signature du producteur le Gaec la chevrerie du chatelard